Santé Ontario

Possibilité de financement pour les soins palliatifs dans les communautés autochtones

L'Ontario aide les membres des Premières Nations, des Inuits, des Métis et des Autochtones en milieu urbain (PNIMAU) à renforcer les soins palliatifs au sein de leurs communautés. En mettant des fonds à disposition, le gouvernement de l'Ontario s'efforce de garantir aux communautés autochtones un accès équitable et en temps opportun à des soins palliatifs de qualité. Par exemple, de meilleurs soins palliatifs pourraient être obtenus grâce à :

- La croissance de programmes de soins palliatifs adaptés pour servir les communautés PNIMAU qui reflètent les approches autochtones et les connaissances culturelles.
- L'amélioration de la capacité en soins palliatifs des fournisseurs de soins dans les organismes et les communautés PNIMAU.
- Une meilleure intégration et coordination entre les fournisseurs de soins et les organismes communautaires.

Ce financement a été mis à disposition conjointement à la mise en œuvre du Cadre de prestation des services de santé en soins palliatifs dans la communauté (le Cadre de prestation) dans toute la province. Le Cadre de prestation décrit un modèle de soins pour guider la croissance continue des soins palliatifs en Ontario. Ce modèle s'appuie sur les capacités existantes et favorise la flexibilité locale. Le Cadre de prestation a été élaboré avec la contribution de représentants des communautés et des organismes PNIMAU, avec des recommandations spécifiques aux soins palliatifs pour les peuples autochtones. À terme, il favorisera la prestation de soins palliatifs durables, équitables et coordonnés aux Ontariens atteints d'une maladie grave, ainsi qu'à leur famille ou à leurs aidants.

Le gouvernement de l'Ontario reconnaît que les soins palliatifs destinés aux populations autochtones doivent inclure des soins culturellement adaptés, tenant compte des traumatismes et dispensés localement. Pour être bénéfiques et durables, les programmes de soins palliatifs doivent refléter les communautés autochtones elles-mêmes et intégrer les modes de connaissance et la culture autochtones. Reconnaissant que l'histoire et les priorités de chaque communauté sont uniques, une approche autodéterminée est nécessaire pour faire progresser les soins palliatifs locaux.

Ceci est un appel à manifestation d'intérêt pour démontrer la préparation et la vision en vue de renforcer les soins palliatifs pour les patients PNIMAU. Afin d'améliorer la qualité et l'accessibilité des soins reçus par les populations autochtones de l'Ontario, un financement a été attribué par le ministère de la Santé pour soutenir la croissance des programmes locaux de soins palliatifs dirigés par des Autochtones. Pour l'exercice 2024-2025, le montant total des fonds disponibles est estimé à 3,3 millions de dollars (550 000 $ attribués par région de Santé Ontario). Pour l'exercice 2025-2026, le montant total estimé atteindra 6 millions de dollars (1 million de dollars attribués par région de Santé Ontario).

Qu'est-ce que les soins palliatifs?

Nous utilisons une définition conforme à la définition des soins palliatifs de l'Organisation mondiale de la Santé : « Les soins palliatifs sont une approche pour améliorer la qualité de vie des patients et de leur famille, confrontés aux problèmes liés à des maladies potentiellement mortelles. Ils préviennent et soulagent les souffrances grâce à la reconnaissance précoce, l'évaluation correcte et le traitement de la douleur et des autres problèmes, qu'ils soient d'ordre physique, psychosocial ou spirituel. »[1]

Dans *Préparation du voyage : Prendre soin des Autochtones gravement malades*[2], des parallèles sont établis entre le Cadre du mieux-être autochtone et le concept d'approche palliative des soins.

> « L'approche palliative des soins met l'accent sur les relations entre le corps, l'âme et l'esprit et sur la nécessité de prendre en compte ces différents aspects du soi pour parvenir au mieux-être. L'approche palliative des soins honore les liens et les relations que les personnes entretiennent avec les membres de leur famille, les membres de la communauté et les fournisseurs de soins, et considère la famille comme l'unité de soins. L'approche palliative des soins se concentre également sur le bien-être et la guérison par le biais de la guérison physique, de la guérison spirituelle et de la guérison des familles par le travail de deuil. »

Les communautés des Premières Nations, des Inuits, des Métis et des Autochtones en milieu urbain peuvent avoir des définitions des soins palliatifs adaptées à leurs traditions, à leur histoire et aux besoins de leur communauté.

---

[1] Soins palliatifs (who.int)

[2] Holly Prince. (2017). Préparation du voyage : Prendre soin des Autochtones gravement malades, version 1 : Centre d'éducation et de recherche sur le vieillissement et la santé, Université Lakehead, Thunder Bay, Ontario, extrait de www.cerah.lakeheadu.ca

Exigences de candidature et évaluation

Les communautés ou organismes des PNIMAU doivent soumettre une manifestation d'intérêt dûment remplie à Santé Ontario pour que leur candidature soit prise en considération dans le cadre de cette possibilité de financement.

Santé Ontario évaluera les soumissions pour déterminer le travail de base et l'état de préparation (en ce qui concerne la capacité de la communauté) ainsi que les plans de croissance immédiate d'un programme et/ou de services locaux de soins palliatifs. Les équipes régionales de soins palliatifs et les équipes autochtones des régions de Santé Ontario utiliseront des critères communs pour examiner et évaluer les manifestations d'intérêt. Sur la base d'un cadre d'évaluation standard, les régions de Santé Ontario formuleront des recommandations pour l'approbation du financement.

Organismes admissibles

Les candidatures peuvent être soumises par :

- Organismes ou fournisseurs de services dirigés par des Autochtones, y compris des centres de services de santé autochtones, desservant toutes les communautés ou organismes PNIMAU en Ontario
- Autorités sanitaires autochtones
- Communautés ou conseils tribaux des Premières Nations, des Inuits et des Métis

Chaque candidat doit :

- Fournir des soins culturellement appropriés aux adultes de la communauté. Ces soins peuvent comprendre des soins cliniques, des services de promotion de la santé ou de navigation (quelle que soit la source de financement). Il n'est pas nécessaire que le candidat prodigue actuellement des soins palliatifs.
- Avoir établi une base de préparation pour faire progresser le développement et la mise en œuvre d'un programme local de soins palliatifs.
- Adopter une approche autodéterminée pour mettre en œuvre le Cadre de prestation d'une manière qui soit culturellement appropriée, qui fournisse des soins culturellement sûrs et qui prenne en compte l'ensemble des soutiens aux familles.

Dépenses admissibles

Il s'agit d'un financement ponctuel, sur deux ans. Exemples d'utilisation des fonds :

- Formation des fournisseurs de soins locaux aux soins palliatifs (par exemple, un travailleur social local pourrait bénéficier d'une formation supplémentaire sur les conversations relatives aux maladies graves).

- Adaptation d'un espace pour le rendre plus propice aux soins palliatifs (avec des équipements répondant aux besoins médicaux, ainsi qu'un environnement confortable pour les familles).
- Développement des services palliatifs (par exemple, embauche d'un aîné pour dispenser des soins de médecine traditionnelle, organiser des cérémonies ou dispenser des cours).
- Faire progresser votre programme de soins palliatifs (par exemple, embauche temporairement un coordonnateur des programmes).

Un aperçu général des dépenses proposées est requis au moment du dépôt de la candidature. Si elle est sélectionnée, la région de Santé Ontario travaillera avec les candidats retenus pour élaborer un budget plus détaillé.

Ressources pour les candidats

Veuillez envoyer un courriel à votre contact régional de Santé Ontario pour recevoir un formulaire de manifestation d'intérêt électronique, obtenir des réponses à vos questions ou demander une assistance dans la préparation de votre candidature.

- Pour la région de Santé Ontario Centre : sara.binns@ontariohealth.ca
- Pour la région de Santé Ontario Est : PalliativeEOI_East@ontariohealth.ca
- Pour la région de Santé Ontario Nord-Est : OH-NE-Finance@ontariohealth.ca
- Pour la région de Santé Ontario Nord-Ouest : OH-NW-Submissions@ontariohealth.ca
- Pour la région de Santé Ontario Ouest : brady.williams@ontariohealth.ca

Soumission de votre candidature

Les formulaires de manifestation d'intérêt dûment remplis doivent être envoyés par courriel à votre contact régional de Santé Ontario avant 17 h 00 HE (heure de l'Est) le vendredi 3 mai 2024.

Vous voulez obtenir cette information dans un format accessible? 1 877 280-8538 | ATS 1 800 855-0511 | **info@ontariohealth.ca**.
Document available in English on request by contacting **info@ontariohealth.ca**